Service public, justice sociale, fiscale et écologique : MÊME COMBAT !

LA FSU TERRITORIALE

Inondations et incendies de grande ampleur ne sont désormais plus exceptionnels et tendent à se reproduire en raison du changement climatique, avec pour conséquences des pluies diluviennes, des risques d'inondations et des périodes de sècheresses à répétition. Alors que l'État ne se donne pas les moyens de les prévenir, l'absence de prise en compte de ces risques met directement en danger la population et les personnels qui interviennent.

LES POLITIQUES AUSTÉRITAIRES NUISENT À L'ENVIRONNEMENT

Depuis des années, l'austérité budgétaire s'est mise en place sous couvert de « réorganisations » (LOLF, RGPP, MAP, LTFP...) et a abouti à des fermetures d'usines, des fusions, des externalisations de services publics, ou encore des privatisations. Les crises économiques, politiques et énergétiques se succèdent au point que les conditions de travail et de rémunération se dégradent, et placent le service public de proximité en net recul.

Pourtant, le déficit public continue de se creuser. La cause n'est pas le service public, mais les cadeaux fiscaux aux multinationales et aux plus riches, estimés à 300 milliards d'euros d'effacement de recettes fiscales par an. Pendant ce temps, un membre du 0,1 % le plus riche émet 40 fois plus de CO_2 qu'une personne parmi les 50 % les plus pauvres selon l'association Oxfam. Aussi les agent·es de la fonction publique territoriale voient chaque jour les effets de la crise écologique et sociale, et c'est à elles et eux qu'on demande d'y répondre avec des moyens qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

IL Y A URGENCE !
IL NOUS FAUT AGIR SUR :

LES SERVICES PUBLICS :

Il y a nécessité à mettre en place un plan massif de développement pour qu'aucun service public essentiel ne se situe à plus d'une demi-heure en transport.
De la même manière doit se mettre en place un plan national de rénovation du bâti public, notamment des écoles, financé au niveau national, pour garantir un droit à la fraîcheur face aux canicules et proposer ainsi à la population des zones de répit qui ne soient pas commerciales. Enfin il y a nécessité à (re)socialiser les secteurs aujourd'hui privatisés ou marchandisés : eau, petite enfance, perte d'autonomie et aide à la personne, transports collectifs, énergie.



L'EMPLOI :

Les agent·es connaissent leur métier et les besoins du terrain et doivent pouvoir en conséquence peser sur les choix d'organisation. Les collectivités territoriales doivent investir dans les missions de prévention, de contrôle et de régulation, avec les moyens humains qui vont avec.
Ce cadre ne peut exister que par la défense du statut de fonctionnaire, qui garantit l'égalité de traitement des usager·ères, les mettant à l'abri de toute logique marchande ou pression politique. Enfin il y a nécessité de mettre en place une planification des formations, initiales, continues et de reconversion, pour les métiers de la transition écologique.

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet
01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr
snuter-fsu.fr lafsuterritoriale @fsu-territoriale.bsky.social

F.S.U.

Engagé·es au quotidien

LA SANTÉ :

Il faut interdire les pesticides CMR (Cancérigènes, Mutagène, toxique pour la Reproduction) et les perturbateurs endocriniens. De même pour les pesticides sur les aires de captage d'eau potable avec un plan de financement pour accompagner la transition. Les évaluations de leurs impacts pour la santé doivent être indépendantes de tout lobby avant toute mise sur le marché, et les dossiers toxicologiques accessibles au public.

LE LOGEMENT :

La France compte 5,8 millions de passoires thermiques. Les rénover créerait 200 000 emplois locaux non délocalisables (Réseau Action Climat). **Ce secteur doit bénéficier d'une rénovation énergétique massive, avec un reste à charge à zéro pour les ménages modestes** et avance intégrale des aides dans le cadre d'un service public national de la rénovation, assorti d'un accompagnement gratuit et indépendant des entreprises de travaux. Le financement doit être public pérenne et pluriannuel, et doit renforcer le rôle des collectivités locales et des acteurs de terrain.

Dans ce contexte, la FSU Territoriale réaffirme avec force, la nécessité de services publics dotés de moyens à la hauteur des besoins à même de faire face aux risques induits par les effets du changement climatique. Les collectivités territoriales, en raison de leurs missions et leurs compétences, ont un rôle majeur à jouer dans la transition écologique.

DE L'ARGENT IL Y EN A !

Six mesures fiscales permettraient de dégager près de 70 milliards d'euros par an pour financer les services publics et la transition :

- **Imposer tous les revenus,** y compris ceux du capital, au barème progressif (fin de la « flat tax »).
- **Instaurer un impôt sur la fortune rénové et la « taxe Zucman »** sur les patrimoines nets de plus de 100 M€.
- **Mettre en place une taxation plus forte des super-héritages.**
- **Créer d'une taxation unitaire des multinationales,** contre l'évasion fiscale.
- **Mise en oeuvre une taxe sur les superprofits.**
- **Adopter une vraie taxe sur les transactions financières.**

AUSSI LA FSU TERRITORIALE REVENDIQUE :

- **Un plan national de rénovation thermique** obligatoire des bâtiments publics
- **Des plans de mobilité durable** dans toutes les collectivités
- **L'augmentation de la prise en charge employeur** pour les abonnements de transports en commun, et celle de l'indemnité kilométrique vélo
- **La substitution progressive des pesticides, solvants et autres produits dangereux** par des alternatives écologiques.
- **Des protocoles canicule, l'adaptation des horaires, l'accès à l'eau,** et des équipements adaptés pour les métiers en extérieur
- **Des clauses environnementales systématiques** dans les marchés publics
- **Des plans de formation et de reconversion aux métiers de la transition écologique,** notamment dans les secteurs des espaces verts, de la voirie, du traitement des déchets, de l'eau et de l'assainissement
- **Pour les SDIS et les personnels territoriaux qui luttent contre les incendies :**

  - **L'augmentation significative de la dotation de soutien de l'État à l'investissement des SDIS,** notamment pour augmenter la capacité d'intervention humaine

  - **La protection des populations par le renfort, dans le cadre de la prévention des incendies,** des capacités de primo-intervention avec un soutien massif de l'État aux collectivités territoriales afin de créer ou de renforcer les corps de Forestiers-Sapeurs et Rando-Pisteurs, notamment sur les régions méditerranéennes

LA FSU TERRITORIALE Uni·es pour agir

F.S.U. Engagé·es au quotidien

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet
01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr
snuter-fsu.fr lafsuterritoriale @fsu-territoriale.bsky.social